

le 7 de 9bre 1713 apres les publications  
 de 4 bans faits entre Jean Francois  
 Hoelle clerc de cette paroisie, et fils de  
 guilain Marie petit de la paroisie  
 d'Angré diocèse daras, et jenne  
 Noelle pigache fille de Jean  
 et jenne Roseau laboureur  
 en cette paroisie, n'ayant reconnu  
 aucun empeschement a leur pressin du  
 mariage, je soussigné curé de la  
 paroisie de Wisernes les ay conjoint et lié  
 dans le sacré lien de mariage  
 en presence de Gilles pigache  
 et Martin leur freres, de Marie francoise  
 Baclé et Isabelle Waverans servantes  
 audit lieu Jean Francois, Gilles et  
 Martin ont signes avec moy les autres  
 ayant de la re helle s'avoire ont poses  
 leurs marques ordinaires Jean Francois  
 et Noelle de jenne Noelle + pigache  
 gille pigache martin pigache et Noelle  
 de Marie francoise + Baclé. et Noelle  
 d'Isabelle + Waverans J le Chatelain

M.1713.11.7

le 7 de 9bre 1713 apres les publications de trois bans faites entre **jean  
 francois hoelle** clerc de cette paroisie, et fils de guilaine Marie petit de la  
 paroisie d'Angré diocèse daras, et **jenne Noelle pigache** fille de Jean et  
 jenne Roseau laboureur en cette paroisie, n'ayant reconnu aucun empeschement  
 a leur pretendu mariage, je soussigné curé de la paroisie de Wisernes les  
 ay conjoint et lié dans le sacré lien de Mariage en presence de Gilles  
 pigache et Martin leur freres, de Marie francoise Baclé et Isabelle Waverans  
 servante audit lieu Jean Francois, Gilles et Martin ont signes avec moy, les  
 autres ayant declare ne le s'avoire ont poses leurs marques ordinaires

marque de jenne Noelle + pigache

gille pigache martin pigache

Marie francoise + Baclé

d Isabelle + Waverans

Marcque de

Marcque

J le Chatelain